

Jean-Eudes

Programme de musique

Informations
générales

2026-2027



Trois possibilités s'offrent à nos élèves musiciens ou musiciennes pendant leur parcours scolaire.

Au premier cycle (1re et 2e secondaire), les élèves peuvent choisir d'évoluer dans le cours de **musique régulier** ou encore de faire partie de l'**option musique**. Au deuxième cycle, cette dernière laisse place à la **concentration musique**.

Le cours de musique (art) régulier (1re à 5e secondaire)

Au Collège, il est possible d'effectuer le cours de musique régulier (cours de base), qui est offert à raison de trois périodes par cycle de neuf jours au premier cycle. Au deuxième cycle (3e à 5e secondaire), le cours de musique, ainsi que tous les autres cours d'art, est offert à deux périodes par cycle de neuf jours.

Ce cours de base touche l'appropriation du langage musical dans un contexte d'orchestre d'harmonie (instruments à vents et percussions). De plus, on y aborde l'histoire de la musique ainsi que la découverte d'applications musicales. La réalisation de projets multimédias et la présentation de films musicaux font aussi partie du cours.

Les élèves font l'apprentissage d'un instrument (flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, euphonium, tuba, basse électrique ou percussions). Des musicien.ne.s spécialistes offrent occasionnellement des ateliers en classes semi-privées, par section d'instruments, afin de favoriser l'appropriation des particularités de chaque instrument. Le cours culmine avec la présentation d'un concert.

[Découvrez le
programme de
musique en vidéo ici.](#)



L'option musique (1re à 2e secondaire)

Découvrez l'option musique à
travers une vidéo des concerts
de fin d'année 2021-2022.

L'option musique est un cours d'art qui se donne à quatre périodes par cycle de neuf jours. Pour cette option, les élèves sont sélectionné.e.s selon leur expérience musicale. Les élèves intéressé.e.s doivent signifier leur intérêt en remplissant le formulaire de l'option musique avant le 1er novembre. Une des particularités de cette option est que la moitié des cours sont donnés par des spécialistes en classes semi-privées, par section d'instruments. En fait, chaque section d'instruments sera supervisée par un.e spécialiste deux fois par cycle. Des activités, des concerts, la participation à des concours, des camps musicaux ainsi que des sorties sont proposés. L'apprentissage d'un instrument autre que celui qui nous a permis d'accéder à cette option est possible. Le choix de l'instrument sera fait en fonction de l'intérêt de l'élève et des besoins de l'harmonie. Ce groupe d'harmonie est composé de flûtes traversières, de clarinettes, de saxophones, de trompettes, de trombones, d'euphoniums, de tubas, ainsi que de la batterie, de la basse électrique et des percussions.

Finalement, nous fournissons tous les instruments et les élèves ont accès aux locaux de pratique de 7 h 30 à 16 h 30, incluant les heures de dîner.

Les frais de l'option musique pour l'année scolaire en cours (2026-2027) sont de 1140\$. Ce montant inclut des frais de 450\$ pour le camp musical, habituellement une fin de semaine complète en novembre. Ces frais sont payables selon la modalité de paiement choisie lors de l'inscription. Par ailleurs, les élèves de l'option musique ont également accès au riche programme des activités d'éveil. L'option musique se poursuit en 2e secondaire. L'inscription est ainsi valable pour 2 ans.



La concentration musique (3e à 5e secondaire)

Au deuxième cycle du secondaire, la concentration musique prend place. Elle est offerte à raison de cinq périodes par cycle de neuf jours. Les élèves poursuivent l'apprentissage des instruments issus du stage band (grand ensemble jazz). Les chanteur.euse.s, les guitaristes et les pianistes sont également les bienvenu.e.s dans l'ensemble. L'apprentissage est orienté vers les musiques du XXe siècle : le Blues, le Swing, le Broadway, le Funk, le Rock, le Motown et le métissage à travers le monde. Les cours semi-privés sont donnés par des spécialistes, professionnel.le.s sur la scène musicale montréalaise.

Le niveau des pièces est adapté selon le niveau des élèves et sera approuvé par les juges aux différentes compétitions régionales, provinciales ou nationales. D'autres activités, telles que des concerts, des compétitions, des camps musicaux ainsi que des sorties sont proposés.





Les admissions en musique :

Il sera possible de s'inscrire à l'option musique après les examens d'admission.
Les inscriptions auront lieu entre la fin octobre et début novembre 2026.



Nous joindre :

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à joindre
M. David Peretz-Larochelle, responsable du programme de musique
dplarochelle@cje.qc.ca
(514) 376 5740, poste 1075



Jean-Eudes